

# Enfin une certification sur les literies articulées

S'il existe déjà des certifications sur les matelas et les sommiers fixes, rien n'était garanti en ce qui concerne les sommiers électriques. Pourtant, c'est là que les mécanismes sont les plus sensibles et les dangers les plus menaçants.

GFL (maliterie.com), fabricant français de literie depuis 60 ans, a souhaité remédier à cette carence, en partenariat avec le FCBA (institut technologique de la filière bois et ameublement).

Après plus d'un an de travaux en commun sur les critères techniques devant satisfaire l'usage attendu par les utilisateurs, l'institut technologique FCBA a fait approuver par l'ensemble des acteurs du marché ces nouveaux critères dans le cadre de son référentiel de certification CTB Literie et Articles de Literie. Cette nouvelle certification va permettre une meilleure information et protection des consommateurs.

## GFL (maliterie.com) investit sur la professionnalisation du secteur

GFL (maliterie.com) compte parmi les principaux fabricants de la literie de relaxation en France.

Reconnu pour son savoir-faire, la société avait déjà une démarche organisée de qualité sur un grand nombre de ses autres produits (certification Belle Literie sur les matelas notamment).

Conscient de la nécessité d'accroître son degré d'exigence sur une famille de produits de plus en plus plébiscitée par le grand public, GFL (maliterie.com) a mené pendant plus d'un an les démarches et tests nécessaires pour satisfaire les nouveaux critères techniques aboutissant début avril 2011 à la certification des sommiers articulés. Ce projet a mobilisé sur toute sa durée l'ensemble des équipes et a débouché sur le recrutement d'un Responsable Qualité au sein de l'entreprise. «*Nous souhaitons être les premiers à imposer ce référentiel pour le positionner à un niveau élevé en termes d'exigence, de qualité et de transparence pour le client. A l'instar de Belle Literie dans le domaine des matelas, la certification aura valeur de marque dans la literie de relaxation*» se réjouit Michel Crepin, dirigeant de GFL (maliterie.com).



## Une nouvelle certification pour plus de performance et sécurité

La certification est délivrée par un organisme indépendant après audit (FCBA). Il s'agit de valider non seulement la conformité des produits aux critères définis par le référentiel, mais aussi le process de fabrication de l'entreprise. Ce dernier audité tous les ans est le garant de la stabilité de la qualité de la production.

Soumis à une batterie de tests, les sommiers doivent répondre à trois critères principaux :

**Sécurité** : avec notamment des normes anti pincement de doigts. Ainsi, les écarts entre pièces fixes et mobiles ont été sensiblement augmentés.

**Stabilité** : afin d'éviter un basculement du lit quand on s'assoit au bord, un coincement entre le cadre et la caisse, un passage au travers, etc. De la stabilité de la literie dépend également la qualité du couchage et du sommeil.

**Durabilité** : afin de garantir la longévité des produits, ils sont soumis à 5000 cycles simulant la levée de la tête et des pieds du lit. Les cadres en bois massif (tourbillonnés - collés) s'avèrent les plus résistants.



GFL, spécialiste des ensembles de relaxation à partir de 799€ sur [www.maliterie.com](http://www.maliterie.com)

«*En vendant en direct nos fabrications, nous économisons sur les coûts intermédiaires de marketing et de distribution. Nos prix sont donc très inférieurs à ceux du marché. Il nous fallait rassurer nos clients que ça n'est pas au détriment de la qualité de nos composants. En cela, la certification que nous venons d'obtenir, est une véritable caution sur nos produits* » explique le dirigeant.

**A propos de GFL (maliterie.com) :**

Fabricant français de literie depuis 60 ans, GFL mise sur la qualité de ses produits et services, et sur l'innovation. Il propose une gamme complète de matelas, sommiers, lits électriques et lits décoratifs, en standard ou sur mesure, pour une production moyenne de 45.000 pièces par an.

[www.maliterie.com](http://www.maliterie.com)

**A propos du FCBA :**

Né de la fusion de l'AFOCEL (Association Forêt Cellulose), au service des entreprises de la forêt et de la pâte à papier et du CTBA (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement), le FCBA - Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement a pour objectif de développer l'innovation et les synergies entre les acteurs de la filière, afin de faciliter l'élaboration d'une approche plus intégrée et relever les défis de demain.

[www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

**Contact presse :**

Sylvie Le Roux

06 28 69 05 24

[sylvie.leroux@pressentiel.fr](mailto:sylvie.leroux@pressentiel.fr)